

# La question des gens du voyage au cœur du débat

Les maires de Moselle ont tenu leur assemblée générale annuelle. S'il a été question de finances, d'attractivité du territoire et de la nouvelle organisation des conseils régionaux, le sujet des gens du voyage a également été abordé.



Les maires de Moselle ont tenu, hier, leur assemblée générale annuelle en présence de Philippe Richert, président de la Région Grand Est. L'occasion de débattre de divers sujets parmi lesquels les finances, les gens du voyage, l'intercommunalité. Photo Maury GOUNI

Les maires de Moselle ont tenu, hier matin, leur congrès annuel. Parmi les nombreux sujets évoqués, celui de la question des gens du voyage a été abordé au chapitre des questions diverses. « C'est un cri de colère à nouveau mêlé d'un sentiment de lassitude, annonce en préambule Thierry Hory, maire de Marly, à l'attention d'Emmanuel Berthier, préfet de la Moselle. C'est un message à l'État que je voudrais adresser. Cette année encore, il y a eu trois envahissements sur le secteur de Metz Métropole. Quel message voulez-vous adresser à nos collègues ? Que l'on soit en règle ou pas, ça ne change rien. Quel message donner au citoyen lambda qui, dès qu'il est en dehors des clous, est sanctionné ? On ne peut pas laisser les collectivités, qui sont en règle, aller seules devant les tribunaux. Il faut demander l'expulsion des gens du

voyage. C'est difficile pour un élu d'expliquer à sa population que nous respectons la loi et que, pourtant, nous ne sommes pas écoutés. Il faut deux aires de grand passage dans le pays messin. Metz Métropole est bien en règle mais le pays messin, rappelons-le, ce n'est pas seulement Metz Métropole ! La loi doit s'appliquer à tous : élus, citoyens et gens du voyage. Le constat est simple : la loi ne s'applique pas à tous. » Jean Bauchez, maire de Moulins-lès-Metz, a ensuite évoqué les problèmes d'hygiène, inhérents au ramassage des ordures ménagères. « Nous payons tous une taxe pour l'enlèvement des ordures et là, c'est la collectivité qui le prend en charge. Sans parler des dégradations sur

les terrains privés. » Président de l'association des maires de la Moselle et maire de Woippy, François Grosdidier estime qu'« il faut rétablir un lien de confiance entre les maires et l'État » alors que le nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage est en cours d'élaboration. « Quand au nom de la différence, on va s'imposer à l'autre et l'on dégrade, c'est proprement insupportable. On a le sentiment que l'État est impuissant à exécuter les arrêtés. L'État doit faire appliquer le droit quand les conditions sont remplies. » « Le sujet est sensible, rappelle le préfet de la Moselle. Pour le nouveau schéma, applicable de 2017 à 2021, les communautés de communes ou d'aggloméra-

tions seront compétentes en matière de gestion et d'entretien des aires. Il restera à traiter les grands rassemblements comme Vie et Lumière. Il existait quelques incertitudes dans le schéma précédent. Le nouveau prévoira de répartir les aires d'accueil ou de grands passages au niveau des structures intercommunales. Il faudra construire de nouvelles aires pour être en conformité avec ce schéma. Le travail avance. Le comité de pilotage se réunira lundi 3 octobre. Il faut fixer un cadre définitivement clarifié pour la gestion de ces sujets difficiles. Les élus sont tenus d'appliquer la loi et les gens du voyage tenus de respecter leur parole. Les grands rassemblements doivent faire l'objet de déclaration préalable. » À bon entendeur...

D.-A. D.

« Nous savons que nous ne sommes pas la région la plus puissante ! »

À la tribune, Philippe Richert, président de la région Grand Est, a lancé un message clair : « Si nous n'arrêtons pas de nous quereller sur des polémiques secondaires, les autres régions prendront encore plus d'avance sur nous. Je me bats pour que l'on soit fort ensemble. La Région n'est pas une bête froide mais des élus incarnés. »

« Sensibiliser nos populations aux risques et aux gestes qui sauvent »

Une convention de "sensibilisation aux risques et aux gestes qui sauvent" a été signée, hier, avec le Service départemental d'incendie et de secours. « Cette convention est une première nationale, explique François Vallier, directeur départemental du Sdis. Il faut préparer nos populations à faire face aux risques. »

le chiffre

5

C'est le nombre de fois où les Mosellans vont être convoqués aux urnes en 2017. Les 23 avril et 7 mai pour les élections présidentielles ainsi que les 11 et 18 juin pour les législatives. Sans oublier le 24 septembre, pour les sénatoriales. « Les grands enjeux nationaux doivent être tranchés dans les élections nationales mais le sont aussi dans les locales », a rappelé le préfet Berthier.